quefeuille des deux Vierges : d'azur, à deux filles ou nymphes de carnation, habillées d'argent, échevelées d'or, supportant une *fleur* de lis du même. — **Roquigni**, en Normandie : d'argent, à trois *fleurs* de lis au pied nourri de sable. — **Rorthais**, en Poitou : d'argent, à trois *fleurs* de lis de gueules, à la bordure de sable besantée d'or. — **Rose**, en Normandie : de gueules, à une croix, les trois premières branches fleurdelisées et la quatrième pommetée d'or, de quatre trèfles d'argent. — **Resel**, en Normandie : d'argent, à la *fleur* de lis de sable, accompagnée de trois rameaux de sinople. — **Rosennald**, en Alsace : écartelé, au 1 d'azur, à une bande d'argent; au 2 d'or, à une tour de sable ajourée du champ; au 3 d'or, à un daim de gueules passant sur une terrasse de sinople; au 4 d'azur, à une sirène au naturel sur une mer d'azur, tenant de sa main dextre une *fleur* de lis d'or et de sa sénestre un crampon d'argent. — **Roskowitz**, en Bohême : d'argent, à une flèche de gueules, accompagnée de deux roses du même, une en chef et une en pointe; parti d'or, à trois bâtons fleurdelisés d'azur, posés sur un tertre de sinople. — **Rosny** : de gueules, à trois fasces d'or, écartelé d'argent, à trois *fleurs* de lis d'azur. — **Rotselaw** : de gueules, à trois *fleurs* de lis d'argent. — **Rottlingen**, en Alsace : d'azur, à la *fleur* de lis d'or. — **Rouertay**, en Poitou : d'argent, à trois *fleurs* de lis de gueules, posées deux et une. — **Le Rouge**, en Bretagne : d'argent, à une *fleur* de lis de sable, surmontée d'une merlette du même. — **Rougeul**, en Bretagne : d'azur, au rougeau d'argent, accompagné de quatre *fleurs* de lis d'or. — **Roussel**, en Flandre : d'argent au griffon de gueules, coupé de sable, semé de *fleurs* de lis d'argent. — **Le Roux de Plémont** : d'azur, à quatre billettes d'argent, posées en croix, cantonnées de quatre étoiles d'or, et en cœur une *fleur* de lis du même. — **Le Roy de Guissancourt** : d'argent, à sept *fleurs* de lis de gueules, écartelé d'or, à la bande de sable; *alias :* d'argent, à trois *fleurs* de lis de gueules, qui est Le Roy; écartelé d'or, à la bande de sable, accompagnée de six merlettes du même, qui est Guissancourt. — **De Royan** (Gilbert de la Trémouille, premier marquis) : parti de trois, coupé d'un, qui font huit quartiers, quatre en chef et quatre en pointe; au 1 du chef d'Orléans; au 2 de Milan, qui est d'argent, à l'enfant issant de la gueule d'un serpent d'azur; au 3 de Bourbon-Montpensier; au 4 de Bretagne-Penthièvre; au 5 et 1 de la pointe, de Savoie, qui est de gueules à la croix d'argent; au 2 de Luxembourg; au 3 de Coëtevy, qui est fascé d'or et de sable de six pièces; au 4 et dernier de Montmorency-Laval, et sur le tout de la Trémouille. — **Roye de la Bremière**, en Anjou : d'azur, à une patte de lion apaumée d'or, armée de gueules en pal, soutenue d'une *fleur* de lis d'or. — **Du Rumain**, en Bretagne : d'azur, à trois pointes, et une *fleur* de lis d'argent en cœur. — **Rumel**, du haut Palatinat : d'argent, à la louve avec les deux enfants Rémus et Romulus, surmontée de deux *fleurs* de lis d'argent, et en pointe une croisette du même; *alias :* d'argent, à la louve allaitant Rémus et Romulus, au chef d'azur chargé de deux *fleurs* de lis d'argent, et en pointe une *fleur* de lis d'azur. — **De Rutland** (comte), en Angleterre : fascé d'or et d'azur de six pièces, écartelé au chef de France et d'Angleterre. — **Rutherford**, en Angleterre : d'argent, à un trescheur de gueules, surmonté de trois merlettes de sable, à la bordure d'azur, chargée en orle d'une grenade, d'une rose, d'une *fleur* de lis et d'une harpe d'or, le tout répété trois fois. — **Rutland**, en Angleterre : écartelé, aux 1 et 4 fascé d'or et de gueules de quatre traits, au chef d'azur chargé de deux *fleurs* de lis d'argent; au 2 et 3 d'azur, au lion d'or. — **Le Ruyant**, en Picardie : d'argent, à la croix d'azur, chargée en cœur d'une *fleur* de lis d'or, cantonnée de quatre molettes de gueules. — **Ruytenberg**, en Hollande : d'argent, à l'écu de gueules, chargé de dix-huit besants d'or, posés quatre, cinq, quatre, trois et deux, accompagnés de six *fleurs* de lis de sable en orle.

Sacripante ou **Sacripanti**, à Rome : d'azur, à deux devises d'or, celle de la pointe accompagnée de deux *fleurs* de lis, une en chef et l'autre en pointe; la seconde devise surmontée de deux épis de blé d'or, accompagnée en chef d'une étoile cométée et de deux autres étoiles aussi d'or. — **Saffray de La Gravière**, en Bretagne : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or, au chef du même. — **Saint-Amadour** : de gueules, à trois têtes de loup coupées d'argent, à l'écu en abîme d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis d'argent. — **Saint-Brisson** : d'azur, semé de *fleurs* de lis d'argent. — **Saint-Brune**, en Bretagne : d'azur, à la dextrochère d'or, tenant une *fleur* de lis du même. — **Saint-Cassien** : fascé d'or et de gueules de six pièces, la seconde fasce chargée de trois *fleurs* de lis d'or. — **Saint-Chaumans** : écartelé, au 1 d'azur à une tour d'argent maçonnée de sable, semée de *fleurs* de lis d'or; au 2 d'or, à trois fasces de sable; au 3 d'or, à trois chevrons de sable; au 4 de gueules, à un lion couronné d'or, lampassé et armé d'azur et sur le tout de sinople, à trois fasces d'argent en chef d'une guivre du même. — **Saint-Clair**, en Normandie : de gueules, à la fasce d'or, chargée au canton sénestre d'un croissant de gueules, surmontée au canton dextre d'une *fleur* de lis d'or. — **Saint-Dizier** : d'azur, au lion d'argent, à la bordure de gueules, chargée de huit *fleurs* de lis d'or en orle. — **Saint-Germain**, en Auvergne : de gueules, à trois *fleurs* de lis d'or. — **Saint-Germain**, en Normandie : de gueules, à la *fleur* de lis d'argent. — **Saint-Germain**, aussi en Normandie : d'or, à une *fleur* de lis de gueules. — **Saint-Germain-Beaupré**, en la Marche : d'azur, semé de *fleurs* de lis d'or, au lambel d'argent. — **Saint-Gilles de La Grave** : de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois *fleurs* de lis, avec leurs boutons et leurs tiges d'argent, mouvantes, soutenues d'un croissant du même, au chef cousu d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **Saint-Gilles**, en Bretagne : d'azur, semé de *fleurs* de lis d'argent. — **Saint-Jean-l'Evêque**, en Bretagne : de sable, au chef d'argent, chargé de trois *fleurs* de lis de gueules, écartelé de Montfort. — **Saint-Julien** : d'azur, à deux lions affrontés d'or, accompagnés en chef d'une *fleur* de lis du même, et en pointe, d'une colombe d'argent, portant à son bec un rameau d'olivier de sinople. — **Saint-Lambert** : d'or, à la croix fleuronnée de gueules. — **Saint-Laurent** : d'argent, semé de *fleurs* de lis d'azur, au lion de gueules brochant, à une L de sable. — **Saint-Martial de Drageac** : d'or, à une escarboucle pommetée et fleurdelisée d'or. — **Saint-Martin**, en Poitou : d'azur, au lion d'or, armé, lampassé de gueules, cantonné de quatre *fleurs* de lis d'or. — **Saint-Martin**, en Provence : d'azur, à une croix d'argent, cantonnée de quatre *fleurs* de lis d'or. — **Saint-Mesmin** : d'azur, à la croix componnée d'argent et de gueules, cantonnée de quatre *fleurs* de lis d'or. — **Saint-Quintin** : d'or, à la *fleur* de lis de gueules. — **Saint-Quintin de Blet** : d'or, à une *fleur* de lis d'azur. — **Saint-Remi**, en Normandie : de sable, au chevron d'argent, accompagné de trois *fleurs* de lis d'or. — **Saint-Valéri** : d'azur, fretté d'or de huit pièces, l'écu semé de *fleurs* de lis d'or. — **La Salle** : d'argent, à trois *fleurs* de lis d'or, à la bordure d'azur. — **Salsbury**, en Angleterre : fascé d'argent et d'azur, chargé de trois écussons d'argent, à une *fleur* de lis chacun d'azur, la troisième fasce de deux écussons du même, et la quatrième d'un écusson aussi du même. — **Saltza**, en Allemagne : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à une *fleur* de lis d'argent; aux 2 et 3 d'argent, à deux ancres adossées de gueules. — **Salvaing de Boissieu** : d'or, à l'aigle éployée de sable, membrée, becquée et diadémée de gueules, à la bordure d'azur, semée de *fleurs* de lis d'or. — **Saluden**, en Bretagne : d'or, à trois *fleurs* de lis de gueules, à l'étoile du même en abîme. — **Salus la Mante**, en Savoie : écartelé, aux 1 et 4 de Salus, qui est d'argent; au chef d'azur, chargé d'une *fleur* de lis d'or, par concession du roi de France; aux 2 et 3 de gueules, au lion d'argent. — **Sancerra**, en Allemagne : écartelé, aux 1 et 4 au lion de gueules; aux 2 et 3 de gueules, à une *fleur* de lis d'argent. — **Sandersdorf**, en Allemagne : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à deux blasons fleurdelisés et passants en sautoir, d'or; aux 2 et 3 d'argent, à deux bandes de gueules. — **Sarreau** : de sable, à trois pattes d'aigle d'or, parti d'azur, à la bande d'or, accostée de deux *fleurs* de lis d'or. — **Sasse** : de gueules, au cor de chasse de sable, virolé d'argent, accompagné de trois *fleurs* de lis du même. — **Saubiez** : d'or, à une double *fleur* de lis ou deux *fleurs* de lis l'une sur l'autre, de sable. — **Saucourt** : de sable, semé de *fleurs* de lis d'argent. — **Saugère de La Broussardière** : de sable, à six *fleurs* de lis d'argent. — **Savigny** : écartelé, au 1 d'or, semé de grelots d'argent, soutenus de croissants de gueules; au 2 de Savigny, qui est de gueules, à trois lions couronnés d'or; au 3 de Châtillon-sur-Marne, qui est de gueules, à trois pals de vair, au chef d'or, chargé d'une merlette de sable; au 4 du Belloir d'Anjou, qui est d'argent, à la bande fuselée de gueules, accompagnée de six *fleurs* de lis d'azur, mises en orle. — **Seaton**, vicomte de Kingston, en Angleterre : écartelé, aux 1 et 4 d'or, à trois croissants de gueules dans un double trescheur fleurdelisé du même; au 2 et 3 d'argent, à un dragon de sinople. — **Schacken**, en Prusse : coupé de gueules, à une *fleur* de lis de l'un en l'autre. — **Schatz**, en Alsace : parti d'azur et d'or, à une double *fleur* de lis l'une sur l'autre de l'un en l'autre. — **Schindelein**, en Allemagne : d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois *fleurs* de lis de gueules, à la bordure du même. — **Schmidt**, en Allemagne : de gueules, à deux fasces d'argent, sur le tout un pal d'or chargé de trois *fleurs* de lis d'azur. — **Schneider**, en Alsace : de gueules, à deux *fleurs* de lis d'argent, coupé du même, au chevron de gueules. — **Schomberg** : de gueules, à un écusson d'argent, à l'escarboucle fleurdelisée et pommetée d'or sur le tout. — **Schonbourg**, en Allemagne : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à une escarboucle fleurdelisée d'or; aux 2 et 3 de gueules, à six écussons d'argent, posés trois, deux et un. Il y a un maréchal de France de ce nom, en 1625, qui portait les mêmes armes; mais le P. Anselme dit qu'elles sont : d'or, au lion coupé de gueules et de sinople. — **Schwockhausen**, en Saxe : d'azur, à la bande ondée d'argent, accompagnée de deux *fleurs* de lis du même. — **Scorciati**, en Italie : de gueules, à une dépouille de lion d'or, entortillée à une épée de même, mise en bande, au chef de France. — **Scot**, en Angleterre · d'or, à la bande d'azur, chargée d'une molette d'éperon d'or, entre deux croissants du même, dans un double trescheur fleurdelisé du même. — **Sedilhac**, en Languedoc : d'argent, au lion de gueules, armé et lampassé de sable, parti d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or, au chef soutenu d'un sautoir du même. — **Seelles**, en Normandie : d'or, au lion de sable, écartelé de gueules, à la *fleur* de lis d'argent. — **Schneberger**, en Suisse : d'or, à la *fleur* de lis d'azur, au chef d'azur, chargé de trois étoiles du premier. — **Seiglière** : d'azur, à trois épis de seigle d'or posés deux et un, écartelé de Belleforière, qui est de sable, semé de *fleurs* de lis d'or, et sur le tout, d'argent fretté de gueules. — **Semer**, duc de Sommerset et de Beaufort, en Angleterre : de France, écartelé d'Angleterre, à la bordure componnée d'argent et d'azur. — **Sendres**, en Languedoc : d'azur, à cinq cotices d'or, écartelé de vair, d'or et de gueules, à une bande d'azur brochante, chargée de quatre *fleurs* de lis d'or, qui est de Solas. — **Sénemond** : d'argent, à l'ours rampant de sable, sur un rocher de sinople, semé de *fleurs* de lis d'or. — **Sept-Fontaines**, en Champagne : d'azur, à la lettre S d'or, accompagnée de deux *fleurs* de lis du même. — **Serizé**, en Picardie : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, semé de *fleurs* de lis de sable; aux 2 et 3 de sable, semé de *fleurs* de lis d'argent; sur le tout d'azur, à trois fasces d'argent, à la cotice de gueules brochante. — **Serizé**, en Bretagne : d'azur, à trois roses d'or et une *fleur* de lis d'argent; en cœur, écartelé d'argent, à trois guidons de gueules, attachés à trois lances de sable rangées en pal. — **Severina**, en Italie : fascé, ondé d'or et d'azur de six pièces, au chef de gueules chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **Seybolden**, en Allemagne : d'azur, au lion en pied d'or, parti d'argent, à la fasce de gueules, chargée d'une *fleur* de lis du champ. — **Seymours**, duc de Sommerset, en Angleterre : écartelé, aux 1 et 4 d'or, à six *fleurs* de lis d'azur, posées en pal, enchapées de gueules, chargées de trois léopards d'or, l'un sur l'autre; aux 2 et 3 de gueules, au vol d'argent. — **Sforce** : d'azur, à six *fleurs* de lis d'argent, posées trois en chef et trois en pointe. — **Sheffield** : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois gerbes du même; aux 2 et 3 de France, écartelé d'Angleterre, à la bordure componnée d'hermine et de sable. — **Shirley** : écartelé, aux 1 et 4 palé d'or et d'azur de six pièces, au franc-quartier d'hermine; aux 2 et 3 de France, écartelé d'Angleterre. — **Sigmergbausen**, en Autriche : d'azur, chapé d'argent, à une *fleur* de lis d'azur. — **Silbeul-Saint-Ferriol**, chevalier de Malte en 1641 : bandé d'or et d'azur de six pièces, au chef de gueules, chargé de *fleurs* de lis d'or. — **Silly** : d'or, à la *fleur* de lis de gueules. — **Simiane**, en Provence, en Dauphiné, en Auvergne : d'azur, semé de *fleurs* de lis et de tours d'or en nombre égal. — **Simiers** : d'azur, à la bande d'or, chargée d'un croissant montant d'azur, surmonté d'une *fleur* de lis de même, accostée de deux lionceaux aussi d'azur, et sur le tout deux étoiles, une en chef et une en pointe. — **Sintzen**, en Allemagne : de gueules, à la fasce d'argent, sur le tout un homme armé debout tenant un marteau d'armes posé sur un tertre, parti d'azur, à une *fleur* de lis d'or. — **Soissons-Moreul**, ou **Morel** : semé de France, au lion naissant de gueules. — **Sommerfeld**, en Allemagne : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à un poisson d'azur posé en pal; aux 2 et 3 d'azur, à une *fleur* de lis d'or. — **Sonnevelt**, en Hollande : d'or, à trois *fleurs* de lis de gueules. — **Sonnin** : d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois *fleurs* de lis d'or, accompagnée de trois aiglettes d'azur. — **Soranzo**, à Venise : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à la tour d'argent; aux 2 et 3 coupé, au chef de gueules, au lion passant d'or, et en pointe tranché d'or et d'azur, au chef d'or chargé d'une aigle éployée de sable; sur le tout d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or posées en bande. — **Sorel** : de sable, à la bande d'argent accostée de six *fleurs* de lis du même, posées en orle. — **Soret**, en Normandie : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles à six rais d'or, et une croix fleurdelisée du même. — **Souffrey** : de gueules, à la cotice d'or, accompagnée en chef d'une rose d'argent, et en pointe d'une *fleur* de lis du même. — **Sourceac** : écartelé, au 1 de France; au 2 de Bretagne; au 3 de gueules, à deux fasces d'or; au 4 de Rohan, qui est de gueules, à neuf macles d'or, trois, trois et trois. — **Spada**, cardinal romain en 1626 : de gueules, à trois épées d'argent, posées l'une sur l'autre en barre, au chef cousu d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **Spiegelberg**, en Autriche : coupé d'azur et d'argent, à trois *fleurs* de lis, deux en chef et une en pointe, de l'un en l'autre. — **Spiler**, en Allemagne : de gueules, à une *fleur* de lis d'argent, sur une rose d'or. — **Spinola**, à Gênes : d'or, à la fasce échiquetée d'argent et de gueules, de trois traits supportant une *fleur* de lis de gueules. — **Stacio**, à Venise : d'azur, à la *fleur* de lis d'or en pointe, surmontée de trois molettes d'éperons d'or, posées deux et une; *alias :* coupé d'azur et de gueules, le 1 chargé d'une fontaine d'or, surmontée d'une *fleur* de lis du même, le 2 chargé de 3 barres d'or. — **Stevart** : écartelé, aux 1 et 4 d'or, au lion de gueules dans un double trescheur, fleurdelisé du même, à la bordure componnée d'argent et d'azur; au 2 d'or, à la fasce échiquetée d'argent et d'azur de trois traits, qui est Stevart; au 3 d'or, à trois *fleurs* de lis de gueules dans un double trescheur, fleurdelisé du même. — **Stevart de Gallowai**, en Angleterre : d'or, à la fasce échiquetée d'argent et d'azur de trois traits, à la bande engrêlée de gueules, brochante sur le tout, dans un double trescheur fleurdelisé du même. — **Steutter**, en Bavière : d'or, parti de sable, à deux *fleurs* de lis de l'un en l'autre. — **Strata**, à Gênes : d'azur, à une vergette d'argent, accostée de dix-huit *fleurs* de lis d'or, neuf de chaque côté, posées trois, trois et trois. — **Strobel**, en Allemagne : de gueules, à une dépouille de cerf à six cors, le troisième fleurdelisé d'argent. — **Stuart** (Ecosse) : d'or, au lion de gueules, renfermé dans un double trescheur, fleuronné du même. — **Le Sugarde**, en Bretagne : d'argent, à une *fleur* de lis de sable, surmontée d'une merlette du même. — **Suhard**, en Normandie : de gueules, à la croix fleurdelisée d'argent.

Le Tellier de La Mailleray, en Normandie : d'azur, au sautoir d'argent, au milieu duquel il y a une *fleur* de lis d'or, soutenue d'une étoile d'or, accompagnée en flanc d'une coquille du même. — **Tenailles**, en Picardie : d'azur, à deux tenailles ouvertes en chevron d'argent, accompagnées. — **Tenisk**, en Allemagne : coupé d'or et d'azur, à deux *fleurs* de lis appointées de l'un en l'autre, à la bordure d'azur chargée de neuf *fleurs* de lis d'azur. — **Ternisien de Valemourt**, en Picardie : d'argent, à trois *fleurs* de lis, au pied nourri de gueules, posées deux et une; et trois étoiles, aussi de gueules, une en chef et deux en flanc. — **Du Tertre**, en Bretagne : d'argent, à la rencontre de cerf de gueules, accompagnée en chef de trois *fleurs* de lis du même. — **Tessier** : d'argent, à deux lions affrontés de sable, au chef d'azur, chargé de de deux chevrons brisés et alésés d'or, accompagnés en pointe, chacun d'une *fleur* de lis d'or. — **Du Testu**, en Picardie : d'azur, à une fasce en devise, accompagnée en chef de trois étoiles rangées, surmontées d'un croissant, et en pointe trois *fleurs* de lis, au pied nourri, posées deux et une, le tout d'argent. — **Texandier** : d'azur, à la tour d'argent, accompagnée en chef de trois *fleurs* de lis d'or, et de trois étoiles du même, deux en fasce et une en pointe. — **Texier de Mainsoncelle** : d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux besants d'argent en chef et d'une *fleur* de lis d'or en pointe. — **Thauré** : d'argent, au croissant de sable, surmonté d'une *fleur* de lis du même. — **Du Theil** : d'or, à un arbre arraché de sinople, au chef de gueules, chargé d'une *fleur* de lis d'argent, et de deux étoiles du même. — **Theler**, en Autriche : de gueules, au pal d'argent, chargé de trois *fleurs* de lis de gueules. — **Thibault**, en Poitou : de gueules, à une *fleur* de lis d'or en cœur, accompagnée en chef de deux molettes d'argent, et en pointe d'une croisette du même. — **Thiboust**, en Normandie : d'argent, à la *fleur* de lis de gueules, surmontée de deux quintefeuilles du même. — **Thibout**, en Normandie : d'argent, à deux roses de gueules en chef et une *fleur* de lis en pointe du même. — **Thiembronne** : d'azur, à la bande d'or, accompagnée de deux *fleurs* de lis du même. — **Thoman**, en Allemagne : écartelé, aux 1 et 4 d'or, à une *fleur* de lis de sable; aux 2 et 3 d'argent, à un griffon de gueules sur un tertre de sinople. — **Thomasen**, en Prusse : palé d'argent et de gueules, de quatre pièces, au chef d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis d'argent. — **Thorigny** : d'argent, à sept merlettes de gueules, deux en pal à dextre, et cinq en pal à sénestre, au franc-canton de gueules, chargé d'une *fleur* de lis d'argent. — **Thou** : d'or, à la bande de gueules, chargée de trois *fleurs* de lis d'argent. — **Du Til** : d'argent, à trois lions de gueules, celui du canton dextre soutenant de sa patte une *fleur* de lis d'or. — **Tille de Guetot** : d'or, à une *fleur* de lis de gueules, au lambel d'azur besanté d'argent. — **Tilly de Blaru** : d'or, à la *fleur* de lis de gueules, écartelé de gueules, à l'aigle éployée d'argent. — **Tilly-Guernetot**, en Normandie : d'or, à la *fleur* de lis de gueules. — **Tinguy**, en Bretagne : d'azur, à quatre *fleurs* de lis d'or, posées deux et deux. — **Tocy** : de gueules, à trois pals de vair, au chef d'or, chargé d'une *fleur* de lis, au pied nourri de gueules. — **Tolede-Cedila**, en Espagne : écartelé, aux 1 et 4 en sautoir d'argent et de sable; le 1 chargé d'une croix de gueules, sur le tout d'azur, à une croix fleurdelisée d'argent; aux 2 et 3 de gueules, à la tour ajourée d'azur, qui est de Tolède. — **La Thomassière** : d'azur, à trois fasces ondées d'argent, au chef cousu de gueules, chargé de trois *fleurs* de lis d'argent. — **Torrigha**, à Gênes : de gueules, au lion couronné d'or, supportant une *fleur* de lis d'azur, à une bande du même brochante. — **Tossanus**, en Flandre : tiercé en fasce, au 1 d'argent, à deux roses de gueules; au 2 de gueules; au 3 d'azur, à une *fleur* de lis d'or. — **La Tour**, en Auvergne : de gueules, à la tour d'argent, maçonnée de sable, à neuf *fleurs* de lis d'or. — **La Tour de France**, chevalier, seigneur de Monthiers : fascé d'argent et d'azur, de six pièces, l'argent chargé de six *fleurs* de lis de gueules, posées trois, deux et une. — **La Tour**, en Lorraine : de sable, à la croix d'argent, chargée en cœur d'une tour d'or, cantonnée de quatre *fleurs* du même. — **La Tour de Bouillon de Turenne** : semé de France, à la

tour d'argent, maçonnée de sable, qui est de La Tour; au 2 d'or, à trois tourteaux de gueules, posés deux et un, qui est de Boulogne; au 3 calicé d'or et de gueules, de huit pièces, qui est de Turenne; et sur le tout d'or, au gonfanon de gueules, qui est d'Auvergne; parti de gueules, à la fasce d'argent, qui est de Bouillon, par concession du roi Philippe-Auguste, à Albert de La Tour IIe du nom. Bouillon portait avant : de gueules, à la tour d'argent. — **Tourneroche**, en Normandie : d'azur, à la dextrochère armée, issante d'une roche d'argent, retenant une épée d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même, et en pointe de deux croissants d'argent, surmontés en chef d'une *fleur* de lis d'or. — **Tournon** : d'azur, semé de *fleurs* de lis d'or, parti de gueules au lion d'or. — **Tournoy**, en Lorraine : d'azur, à la croix d'argent, accompagnée de dix-huit *fleurs* de lis d'or, posées cinq à chaque canton du chef, et quatre à chaque canton de la pointe. — **Tourzel**, en Auvergne : de gueules, à six *fleurs* de lis d'or, trois de chaque côté d'une tour d'argent, maçonnée de sable. — **Touzé**, en Normandie : de gueules, à la fasce d'or, accompagnée de trois roses d'argent, posées deux et une; au chef cousu d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **La Tranchée**, en Champagne : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois *fleurs* de lis d'or. — **Trauner**, en Allemagne : de sable, à deux lions affrontés d'or, au double chevron, parti à dextre de gueules et d'argent, et à sénestre d'argent et de gueules, enchapé, coupé d'or et d'azur, à une *fleur* de lis sur le tout de l'un en l'autre. — **La Trémouille** : parti de trois, coupé d'un, qui font huit quartiers, quatre en chef et quatre en pointe; au 1 en chef, de France; au 2 de Jérusalem; au 3 d'Orléans; au 4 de l'empire; au 1 de la pointe, de Luxembourg; au 2 de Milan; au 3 de Montmorency-Laval; au 4 de Craon, et sur le tout de La Trémouille, qui est d'or au chevron de gueules, accompagné de trois aiglettes d'azur, becquées et membrées de gueules. — **La Trémouille de Talmon** : écartelé, aux 1 et 4 de La Trémouille, parti de Thouars, tiercé de Craon; aux 2 et 3 de Bourbon-Montpensier, à cause d'Yolande de France, fille du roi Charles VII. — **Trevelet**, en Bretagne : d'azur, à une *fleur* de lis d'or, accompagnée de trois croissants du même, deux en chef et un en pointe. — **Trevisan**, à Venise : d'or, au chevron d'azur, chargé en pointe d'une *fleur* de lis d'or. — **Trimond**, en Provence : d'azur, à la cloche d'argent, surmontée d'une croix fleurdelisée d'or. — **Troismonts**, en Normandie : d'azur, à l'épée d'argent, la garde et la poignée d'or en pal, accostée de deux *fleurs* de lis d'or. — **La Tronchaye**, en Bretagne : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'argent. — **Tronchin** : d'azur, à l'aigle éployée d'or, flanquée de deux *fleurs* de lis du même. — **Trono**, à Venise : bandé d'or et de gueules, au chef d'or, chargé de trois *fleurs* de lis de gueules. — **Trotrel**, en Normandie : d'azur, à trois pommes de pin, posées deux et une, et en chef une *fleur* de lis d'argent. — **Trotta**, en Autriche : d'azur, à une *fleur* de lis d'argent, et en pointe un cœur de gueules. — **Trousseauville-Chenebrun**, en Normandie : de sable, à la croix fleurdelisée d'or. — **Turgot**, en Poitou : d'azur, à une croix pattée et alésée d'or, cantonnée de quatre *fleurs* de lis du même. — **Tyllen**, en Allemagne : d'azur, à la fasce d'argent, chargée d'une couronne de gueules, accostée de deux *fleurs* de lis d'argent, l'une en chef et l'autre en pointe, parti d'or à une sénestrochère, armée d'azur, tenant un faisceau de flèches du même.

Uhlein, en Allemagne : de gueules, à une *fleur* de lis d'azur. — **Univin**, en Angleterre : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or, à la bordure engrêlée du même. — **Unverzagt**, en Allemagne : écartelé, aux 1 et 4 tranché, taillé d'or et de sable, chargé en chef et en pointe d'un écu de sable, à la fasce d'argent, et en flanc deux *fleurs* de lis d'or; aux 2 et 3 de gueules, à la barre d'argent, et sur le tout d'or, à un laurier rampant de gueules. — **Ursenbecken**, en Allemagne : écartelé, aux 1 et 4 coupé d'azur et d'or; aux 2 et 3 de gueules, à deux bâtons fleurdelisés et passés en sautoir d'argent.

Vacher, en Dauphiné : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à une vache de gueules, au chef d'azur; aux 2 et 3 d'or, semé de *fleurs* de lis et de tours d'azur. — **Vacquery**, en Allemagne : fascé d'argent et d'azur, à six *fleurs* de lis de gueules, posées trois en chef, deux en fasce et une en pointe. — **Vacques**, en Languedoc : écartelé, au 1 d'azur, à une étoile d'argent, au 2 d'argent, à trois corneilles de sable, becquées et membrées de gueules; aux 3 d'azur, à trois pommes de pin d'or; au 4 d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or. — **Vairière** : d'azur, au lion assis d'or, tenant de la patte dextre une *fleur* de lis du même. — **Valbrune**, en Périgord : d'azur, à une bande d'argent chargée d'une *fleur* de lis d'azur, accompagnée de neuf étoiles d'or posées en orle, cinq dessus et quatre dessous. — **Le Vandeur**, en Bretagne : de gueules, à trois croissants d'or, et une *fleur* de lis du même en abîme. — **Vandollé** : d'or, semé de *fleurs* de lis d'azur, au lion de gueules, armé, lampassé d'azur, écartelé d'azur, semé de billettes d'argent, au fer de moulin du même. — **La Varenne de Sainte-Suzanne** : de gueules, à un lévrier passant d'argent, au collier d'azur semé de *fleurs* de lis d'or. — **Varnazelle**, à Venise : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à la double barre de gueules; aux 2 et 3 de France, au franc-canton de gueules, chargé d'une aigle d'argent, et sur le tout d'or, au chevron de gueules. — **Vasani**, à Venise : d'argent, parti de sable, à trois *fleurs* de lis de l'un en l'autre. — **Vasquez**, en Espagne : d'argent, à la croix fleurdelisée d'azur, à la bordure denchée du même. — **Vattelot**, en Lorraine : de gueules, au croissant d'argent, surmonté d'une *fleur* de lis d'or. — **Vattelot**, en Normandie : de gueules, à trois petites fasces ondées d'or, surmontées d'un croissant du même et d'une *fleur* de lis en chef, aussi d'or. — **Vaughan**, en Angleterre : écartelé, aux 1 et 4 de sable, au chevron d'argent, accompagné de trois *fleurs* de lis du même; aux 2 et 3 d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois coquilles d'or, accompagnée de trois têtes d'aigles arrachées de sable. — **Vaulce** : de gueules, semé de *fleurs* de lis d'argent. — **Vaunot**, en Alsace : d'argent, à une levrette courante de sable accolée d'or, sur un tertre de trois coupeaux de sinople; au chef d'azur, chargé de cinq étoiles d'or, trois en chef et deux accostant une *fleur* de lis d'argent au-dessus des trois autres. — **Vauréal**. V. GUÉRAPIN. — **Vauxbonnois** : de gueules, semé de France, à la bande d'argent. — **Vede**, de la maison d'Amersfort : d'argent, à six *fleurs* de lis de gueules. — **Veller** : d'argent, à trois croix fleuronnées de sable, posées deux et une. — **Vellin**, en Provence : de gueules, à une grue d'argent, sur un mont du même, tenant de son pied dextre levé un caillou d'or, surmonté d'une *fleur* de lis du même. — **Venant** : d'or, à une bande componnée d'argent et de gueules de sept pièces; les compons d'argent chargés d'une moucheture d'hermine, et la bande accompagnée de deux *fleurs* de lis d'azur, une en chef et l'autre en pointe. — **Vendôme** ancien : de France, au lion d'or. — **Vendôme** (Louis de Bourbon DE), cardinal légat du saint-siége, évêque-duc de Laon, archevêque de Sens, mort le 11 mars 1556, quatrième fils de François de Bourbon, comte de Vendôme, et de Marie de Luxembourg : de France, à la bande de gueules. — **Vendôme** (Jacques, bâtard DE), chambellan de François Ier, fils naturel de Jean de Bourbon II, comte de Vendôme, et de Philippine de Gournai, sa maîtresse, légitimé, mort le 1er octobre 1524 : de Bourbon-Vendôme, brisé d'un filet mis en barre passant le long de l'écu. — **Vendôme** (César, duc DE), fils naturel du roi Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort, légitimé en 1595 : de France, au bâton de gueules, péri en bande, chargé de trois lionceaux de gueules. — **Vendôme**, duc de Beaufort, fils de César, duc de Vendôme, et de Françoise de Lorraine, sa femme : comme son père, au lambel de trois pendants de gueules. — **Venerosi**, à Gênes : coupé d'azur et d'argent, à une *fleur* de lis brochante. — **Venois**, en Normandie : d'or, à six *fleurs* de lis d'azur, posées trois, deux et une. — **Venois de Lizimieux** : d'or, à six *fleurs* de lis de sable, posées trois, deux et une. — **Venois de Meliambourg**, en Normandie : de sable, à six *fleurs* de lis d'or, posées deux, une, deux et une; au lambel d'argent; *alias :* coupé d'or et de sable, chargé de six *fleurs* de lis, trois de l'un en l'autre. — **Venture** : écartelé, au 1 d'azur, à une tour couverte d'argent, maçonnée de sable; au 2 d'azur, à une bande d'argent chargée de trois canettes de sable; au 3 d'argent, à une vache passante de gueules sur une terrasse de sinople, et surmontée d'une croix ancrée de gueules; au 4 de gueules, à une chèvre saillante d'argent, surmontée d'une *fleur* de lis d'or. — **Veny** : d'azur, à un arbre d'or, posé sur une terrasse du même, écartelé de gueules, à une colombe d'argent posée en barre, et sur le tout d'azur, à une bande d'or, chargée d'une bande de gueules, surchargée de trois *fleurs* de lis d'argent, accompagnées de deux molettes du même, une en chef et l'autre en pointe. — **Verdis**, en Lorraine : parti, au 1 de sable, à deux aigles, l'une sur l'autre, éployées d'or; au 2 de gueules, à quatre *fleurs* de lis d'or, posées deux, une et une, à la bordure sur le tout d'azur, chargée de deux lions d'or, et au franc-canton de gueules, chargé d'un cœur d'argent couronné d'or. — **Vérigni** : de sable, à la croix fleurdelisée d'argent, cantonnée de quatre coquilles d'or. — **Vermandois** (Hugues de France, comte DE), troisième fils de Henri Ier et d'Anne de Russie, mort des suites de ses blessures en Palestine, le 18 octobre 1102 : échiqueté d'or et d'azur, qui est de Vermandois, et au chef d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **Vernajoul**, en Languedoc : de gueules, à la fasce d'or, au chef cousu de sable, chargé de trois *fleurs* de lis d'argent. — **Vernet** ou **Verneti** : d'azur, à deux étoiles d'or en chef, et en pointe, un croissant d'argent, chargé d'une *fleur* de lis de sinople. — **La Veronne** : d'argent, au chef de sable, à la bordure de gueules, écartelé d'azur, à deux nymphes d'argent, soutenant des mains une *fleur* de lis d'or, couronnée du même. — **Vertolaye**, en Auvergne : de gueules, à quatre *fleurs* de lis d'or. — **Vessler**, en Alsace : d'or, à la *fleur* de lis de gueules. — **Vexin** (les comtes DU) : d'azur, semé de *fleurs* de lis d'or, au lambel d'hermine. — **Vierzon** : d'azur, au chef d'or, chargé d'une *fleur* de lis de gueules. — **Viesque**, en Bretagne : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'argent. — **Vievre** : de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois *fleurs* de lis du même. — **La Vieuville** : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une *fleur* de lis du même. — **Du Vigean** : écartelé de Poussard, qui est d'azur, à trois soleils d'or; au 2 fuselé d'or et de gueules; au 3 de gueules à la *fleur* de lis d'argent, chargée de deux oiseaux affrontés du même; au 4 d'or, à trois merlettes d'azur, posées deux et une; au chef cousu de gueules, chargé de trois bandes d'argent. — **Vigier** : d'azur, à la *fleur* de lis d'or. — **Vignacourt** : d'argent, à trois *fleurs* de lis, au pied coupé de gueules, au lambel de sable. — **Vignier** : semé de France, à l'écu en cœur d'or, au chef de gueules, à la bande componée d'argent et de sable de six pièces, brochant sur le tout, par concession du 16 novembre 1650. — **Villars** : d'argent, à la bande de sable, chargée de trois *fleurs* de lis d'or. — **Villars de La Jacqueleminière** : d'azur, à trois cotices d'or, celle du milieu tenue d'une main mouvante à sénestre, accostée de deux *fleurs* de lis, aussi du même, posées en bande, une en chef et une en pointe. — **Villards** : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à une bande d'azur chargée d'un besant d'or, à la bordure d'azur, chargée de huit besants d'or; aux 2 et 3 d'argent, à une fasce de gueules, accompagnée de six *fleurs* de lis d'azur, trois en chef et trois en pointe. — **Villefranche**, en Roussillon : d'azur, à une étoile à huit rais d'argent, accostée de deux tours du même, surmontée de l'écu de France, couronnée d'or, et en pointe une onde d'argent. — **Villegontier**, en Bretagne : d'argent, au chevron d'azur, au chef du même, chargé d'une *fleur* de lis du champ. — **Villeneuve**, en Provence : de gueules, fretté de six lances d'or et semé d'écussons du même, un écu d'azur en cœur, chargé d'une *fleur* de lis d'or. — **Villereau**, en Normandie : de gueules, au lion d'argent armé, lampassé et couronné d'or, accompagé de cinq *fleurs* de lis du même, deux en chef, deux en fasee, une en pointe. — **Villiers**, en Touraine et en Lorraine : d'argent, à la bande de sable, chargée de trois *fleurs* de lis d'or. — **Villiers**, en Champagne : de sable, semé de *fleurs* de lis d'argent. — **La Violette** : d'argent, à un roc de sable, écartelé de sable, à un roc d'argent, sur le tout d'azur, à la *fleur* de lis d'or. — **Vion d'Oinville** : d'azur, au chevron d'argent, chargé de trois *fleurs* de lis de gueules, accompagnées en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'un lion du même. — **Virey** : de gueules, à deux épées d'or posées en sautoir, écartelé d'or, semé de *fleurs* de lis et de roses de gueules. — **Virgile**, en Normandie et en Picardie : d'or, à trois pals de gueules, au chef d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **Vironi**, en Allemagne : d'argent, à deux chaperons de gueules, au franc-quartier d'azur, chargé d'une *fleur* de lis d'argent. — **Visdelou**, en Bretagne : d'argent, à trois têtes de loup arrachées de sable, lampassées de gueules; écartelé d'hermine, au chef de gueules, chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **Vite**, originaire de Provence : d'or, à la croix d'azur, cantonnée de quatre têtes de léopard de sable, chargée en cœur d'un écusson d'argent et d'une *fleur* de lis de gueules, à la bordure dentelée d'azur. — **Vitellesky** : parti d'or et d'azur, à deux veaux affrontés de l'un en l'autre, sur une terrasse de sinople, au chef d'azur, parti d'azur et de gueules, chargé de six *fleurs* de lis d'or. — **Vitramarina**, à Gênes : d'or, à deux bandes entées et nébulées d'azur; parti d'azur, à un ours rampant contre la partition de sable, surmonté de *fleurs* de lis d'or, soutenant une rose de gueules. — **Vitré d'Acigné** : d'hermine, à la fasce alésée de gueules, chargée de trois *fleurs* de lis d'or. — **Vivonne** : d'hermine, au chef de gueules, chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **Vollan**, en Normandie : d'argent, à la *fleur* de lis de gueules, accompagnée de trois roses du même. — **Von Lilien**, en Autriche : d'azur, à l'aigle éployée d'or, coupée d'azur, à la *fleur* de lis d'argent, parti d'or, à un rocher de sinople, surmonté d'une couronne. — **Voux**, en Dauphiné : écartelé, au 1 d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles du même; au 2 d'argent, à l'aigle, le vol abaissé de sable, chargé d'un écusson d'azur, à une *fleur* de lis d'or; au 3 gironné d'or et de gueules; au 4 d'argent, à trois vires d'azur, l'un dans l'autre. — **Le Voyer des Aulnays**, en Bretagne : d'argent, à la *fleur* de lis de sable.

Waldner, en Autriche : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à une lion d'or rampant sur une bande du même; aux 2 et 3 écartelé de Haussner, qui est taillé d'or et de sable, à trois *fleurs* de lis de l'un en l'autre. — **Wallier**, en Suisse : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à la fasce d'or, accompagnée en chef d'une *fleur* de lis d'argent, et en pointe d'une étoile du même; aux 2 et 3 d'azur, à la croix fleuronnée d'or. — **Walrap**, haut Palatinat : d'or, à un corbeau de sable, chargé de deux *fleurs* de lis d'or. — **Wauer de Waugen** : coupé de gueules et d'argent, à deux *fleurs* de lis de l'un en l'autre. — **Warans** : d'argent, à la fasce de de sable, accompagnée de trois *fleurs* de lis de gueules. — **Warckotsh**, en Allemagne : de gueules, à deux bâtons attachés, fleurdelisés et passés en sautoir. — **Warfusée** : de gueules, semé de *fleurs* de lis d'argent. — **Wede**, en Hollande : d'argent, à six *fleurs* de lis de gueules, posées trois, deux et une. — **Weickersreutter**, au Palatinat : taillé d'or et de sable, à deux *fleurs* de lis de l'un en l'autre. — **Weigel**, en Allemagne : parti coupé, aux 1 et 4 d'or, à la demi-aigle de l'empire; aux 2 et 3 de pourpre, à un *fleur* de lis au pied nourri d'argent; au 5 d'argent, parti de gueules; aux 6 et 7 maçonné d'argent et de gueules de trois traits. — **Weisbeckhen**, en Allemagne : taillé d'azur et d'or, à deux *fleurs* de lis de l'un en l'autre. — **Weisen**, en Bavière : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à une *fleur* de lis d'or sur un tertre de sinople; aux 2 et 3 d'or, à un lion de gueules; sur le tout échiqueté de gueules et d'argent de trois traits. — **Weisen**, en Autriche : parti d'or et d'azur, à deux *fleurs* de lis de l'un en l'autre. — **Weissenstein**, en Allemagne : écartelé, aux 1 et 4 d'or, à l'aigle éployée de sable; aux 2 et 3 parti d'argent et de gueules, à deux *fleurs* de lis de l'un en l'autre. — **Wernsdorf**, en Allemagne : de gueules, parti d'or, à deux bâtons fleurdelisés de l'un en l'autre et passés en sautoir. — **Wertembach**, en Allemagne : écartelé, aux 1 et 4 de sable, semé de *fleurs* de lis d'or; aux 2 et 3 de gueules, à deux barres adossées d'or. — **Weser**, en Lorraine : écartelé, aux 1 et 4 d'or, à trois *fleurs* de lis de sable; aux 2 et 3 d'argent, à la fasce chargée de trois roses d'argent, surmontée d'un lion passant de sable, armé, lampassé et couronné de gueules. — **Wetterhein von Lilien**, en Allemagne : écartelé, aux 1 et 4 de sable, au lion d'or couronné; aux 2 et 3 de gueules, au château donjonné d'argent, sur le tout d'azur, à trois *fleurs* de lis d'argent. — **Wider**, en Suisse : d'argent, à la fasce d'azur, surmontée d'une *fleur* de lis au pied nourri du même. — **Wilthein**, à Luxembourg : d'hermine, à deux sceptres fleurdelisés de sable, passés en sautoir. — **Winsaver**, en Allemagne : d'argent, à deux *fleurs* de lis de gueules, chapé de sable, au lion couronné d'or et tenant une boîte sur un tertre de sinople. — **Winstorp**, en Suède : parti, au 1 de gueules, à une demi-*fleur* de lis d'argent; au 2 d'argent, à trois demi-chevrons de gueules. — **Woorme**, en Flandre : de gueules, à une fasce en devise d'or, haussée au-dessus d'un chevron abaissé du même, et accompagnée en chef d'une *fleur* de lis d'or, et en pointe un croissant du même. — **Worchester**, comte de Sommerset, en Angleterre : écartelé, aux 1 et 4 de France; aux 2 et 3 de gueules, à deux lions d'or passants l'un sur l'autre, qui est de Normandie.

Ximenès : écartelé, au 1 d'or, à l'aigle éployée de sable; au 2 de Tourville, qui est d'azur, à la dextrochère d'argent, tenant une épée du même; au 3 d'argent, au corbeau de sable; sur le tout un écu d'azur, chargé d'une *fleur* de lis d'or.

Ypre : de gueules, à trois lions d'or, à l'orle de huit *fleurs* de lis du même. — **Yse**, originaire de la Provence : d'argent, au lion de gueules, à une bande d'azur brochante sur le tout, chargée d'une *fleur* de lis d'or. — **Yselin**, en Suisse : de gueules, à une *fleur* de lis d'argent posée en barre.

Zambelli, à Venise : d'azur, à la fasce de gueules, surmontée d'un homme à mi-corps, vêtu de gueules, les bras étendus, tenant de chaque main une *fleur* de lis d'argent, et en pointe une *fleur* de lis du même. — **Zanardi**, à Venise : d'azur, à un homme debout, armé de toutes pièces, tenant de la main droite une pique et de l'autre une *fleur* de lis d'or, et sur la cuirasse une autre *fleur* de lis aussi d'or. Ledit homme en pied sur un tertre de sinople. — **Zer-Suner**, en Suisse : d'argent, à un chevron de gueules, surmonté d'une *fleur* de lis du même. — **Ziegler**, en Suisse : de sable, à une *fleur* de lis d'argent, posée sur un tertre de trois coupeaux du même. — **Zillebeke**, en Flandre : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or, au bâton de gueules brochant sur le tout, écartelé d'azur, à un écusson d'argent, surmonté de trois merlettes d'or. — **Zindeckrer**, de la branche impériale de Spire : parti de l'Empire; au 2, coupé, le premier d'azur, à une couronne d'or, le second de gueules, enchapé d'azur, chargé d'une *fleur* de lis d'or. — **Zinzen**, en Suisse : coupé d'or et de gueules, le premier chargé d'une *fleur* de lis d'azur. — **Zorzi**, à Venise : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or, rangées en bande, écartelé d'argent à la fasce de gueules. — **Zuniga**, en Espagne : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à la bande de sable, et sur le tout une double chaîne de huit chaînons d'argent; au 2 de gueules, à la tour d'or, donjonnée de trois tourelles du même, parti d'argent, au lion de pourpre couronné, qui est de la Cerda; au 3 de France. — **Zurgilgen**, en Suisse : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à trois *fleurs* de lis d'argent, à un éléphant de gueules portant une tour. — **Zur-Lauben**, en Alsace et en Suisse : écartelé, aux 2 et 4 d'or, à la tour de sable; aux 2 et 3 d'azur, au lion d'argent; sur le tout un écu chargé d'une *fleur* de lis d'or. — **Zur-Sonnen**, en Suisse : d'argent, à une *fleur* de lis de gueules. — **Zwilling**, en Allemagne : parti de gueules et d'argent, à une demi-*fleur* de lis et une demi-rose de l'un en l'autre.

2° *Provinces, villes, bourgs, châteaux, seigneuries et duchés-pairies.* **Abbeville** : d'azur, à trois bandes d'or, au chef semé de France, par concession du roi Charles V, en vertu de lettres patentes données au bois de Vincennes le 19 juin 1369. — **Aix**, en Provence :